

Vœu proposé par la FNEC FP-FO concernant le questionnaire VSS

Le ministère de l'Education Nationale indique vouloir considérer la prévention des VSS faites aux enfants comme l'une de ses priorités. Nous partageons pleinement cet objectif qui vient conforter la mission de protection de l'enfance déjà confiée aux personnels assistants sociaux et infirmiers, les 1ères étant tout particulièrement formées en matière d'accompagnement des victimes.

Dans ce cadre, il a présenté récemment aux organisations syndicales un projet de questionnaires à destination de chaque élève de la grande section à la terminale.

Le questionnaire VSS présente des risques dès la passation ce qui en fait un dispositif inadapté aux enjeux.

Nous demandons l'abandon du questionnaire aux conséquences et aux effets contre-productifs pour les élèves : mettre en place une unique occasion annuelle de faire des confidences via un questionnaire, devoir gérer les éventuelles révélations vis-à-vis de leurs camarades susceptibles de voir leurs réponses, devoir assumer une mise à l'écart en cas de dispense, annoncer une forme de confidentialité mais pourtant passer ce questionnaire en classe entière...

Un questionnaire ne permet pas la libération de la parole. Renforcer l'écoute d'un élève consiste d'abord à favoriser sa prise de contact avec un personnel qualifié facilement accessible quand il en ressent le besoin ou, lorsque des signaux d'alerte sont repérés, lui permettre d'avoir un entretien personnalisé avec un professionnel formé à l'écoute empathique et spécialiste de la protection de l'enfance.

La protection des enfants ne se délègue pas, elle ne se brade pas au nom des économies budgétaires.

C'est pourquoi nous demandons également le recrutement massif dès maintenant des personnels qualifiés et déjà formés que sont les AS, personnels infirmiers, médecins et PsyEN : si lutter contre les VSS est une priorité, le ministère doit en faire une priorité budgétaire.